

Communiqué de presse

Infrastructures ferroviaires (ZEB): la Suisse occidentale unie pour le développement de son réseau

Delémont, le 17 décembre 2008. L'association OUESTRAIL – pour des liaisons ferroviaires performantes – salue l'approbation par le Conseil national du programme RAIL 2000 2^{ème} étape et du crédit nécessaire à sa réalisation. OUESTRAIL relève notamment avec satisfaction le vote quasi unanime des Parlementaires romands en faveur d'un traitement prioritaire des "options d'extension", conformément à la proposition du Conseiller national valaisan Jean-René Germanier. Ce vote compact est un signal fort en faveur de la réalisation de la 3^{ème} voie entre Lausanne et Genève, de l'aménagement partiel à deux voies du tunnel de base du Lötschberg et de l'amélioration de la ligne du Jura entre Bâle et Neuchâtel via Delémont avec notamment le tunnel de Gléresse entre Bienne et Neuchâtel.

Approuvé en votation populaire il y a plus de vingt ans, le projet RAIL 2000 n'est aujourd'hui que partiellement réalisé. Or le projet ZEB, – en réalité RAIL 2000 deuxième étape – en voie d'approbation par les Chambres fédérales, ne prévoit toujours pas l'ensemble des mesures pourtant jugées nécessaires il y a deux décennies déjà. Pour cette raison, le Parlement demande au Conseil fédéral de présenter d'ici à fin 2010 la suite du programme ferroviaire et les moyens de le financer.

En votant massivement la proposition Germanier visant à assurer un traitement prioritaire des options d'extension dans le message complémentaire, les Parlementaires de Suisse occidentale ont donné un signal fort aux instances chargées de préparer le programme ferroviaire ZEB 2. Ce vote signifie que la 3^{ème} voie entre Lausanne et Genève, l'aménagement à deux voies d'une partie du tunnel de base du Lötschberg et l'amélioration de la ligne du Jura entre Bâle et Neuchâtel via Delémont avec notamment le tunnel de Gléresse sont autant de projets qui devront être réalisés dans le cadre de ZEB 2. Les Conseillers aux Etats de Suisse occidentale s'étaient également prononcés en faveur d'une proposition analogue déposée par le Sénateur jurassien Claude Hêche. Il convient de préciser ici que si les options d'extension sont avant tout soutenues par la Suisse oc-

cidentale, elles n'en comportent pas moins une dizaine de projets répartis dans l'ensemble du pays.

L'augmentation à 250 millions de francs du montant destiné aux mesures de compensation dans le trafic régional constitue par ailleurs une amélioration bienvenue par rapport à la proposition du Conseil fédéral qui voulait limiter ce montant à 50 millions de francs. L'augmentation de ce montant correspond à une demande des cantons et avait déjà été acceptée au Conseil des Etats suite à une proposition du Conseiller aux Etats Claude Hêche.

OUESTRAIL estime que l'ensemble du pays doit être irrigué par une offre ferroviaire performante. C'est une nécessité pour l'attractivité de chaque région, pour le développement équilibré de notre pays et pour la concrétisation du transfert de la route au rail.

Pour cela, OUESTRAIL, en étroite collaboration avec les cantons et les villes de Suisse occidentale, veillera à la bonne mise en œuvre de la suite du programme de développement des infrastructures ferroviaires, conformément au mandat attribué au Conseil fédéral par le Parlement. Un mandat selon lequel le Conseil fédéral présentera au Parlement un message complémentaire d'ici à 2010. Le Conseil fédéral devra également présenter des solutions financières permettant de consolider le réseau ferroviaire sur l'ensemble du territoire national.

Renseignements complémentaires :

Claude **Hêche**, Conseiller aux Etats, membre de la Commission des transports et du comité d'OUESTRAIL, 079 457 32 89

Jean-René **Germanier**, Conseiller national, membre de la Commission des transports et du comité d'OUESTRAIL, 79 628 66 20

François **Marthaler**, Conseiller d'Etat du canton de Vaud et Président de la Conférence des Directeurs des transports publics de Suisse occidentale (CTSO) se tient également à disposition pour préciser la position des Cantons de Suisse occidentale (021 316 70 00 et 079 750 75 26).

Jean-Claude **Hennet**, secrétaire général d'OUESTRAIL, 032 423 39 15 et 079 250 86 64